

## Publications

### *Discours professionnels en français*

Il peut paraître pervers de rassembler en Scandinavie et de publier en Allemagne un recueil d'études sur les langues de spécialité du français. Certes, le rédacteur de l'ouvrage et initiateur du projet, Yves Gambier, est professeur de français dans un institut de traduction en Finlande et l'éditeur, Peter Lang, est plus ouvert aux études de linguistique appliquée que la plupart des maisons d'édition françaises, mais la vraie raison de cette anomalie géographique se trouve ailleurs. D'une part, le regard que porte l'étranger sur la situation en France est garant d'objectivité et, d'autre part, ce sont les étrangers qui sont en passe de prendre le relais des Français, qui délaissent, à quelques brillantes exceptions près, ce domaine de recherche.

Cette crise des études des langues de spécialité fait l'objet d'une analyse perspicace signée du rédacteur lui-même, ici l'auteur du plus long article du recueil. Il commence par esquisser la situation des LSP à l'échelle internationale, où l'anglais domine, comme le sigle en usage même dans les écrits francophones le laisse entendre. Historiquement, c'est la nécessité d'enseigner rapidement la langue des études universitaires (donc l'anglais, le français, naguère le russe) aux étudiants allophones qui a motivé les premières études des langues de

spécialité. C'est aussi l'aspect des langues de spécialité qui accuse le plus grand retard en France aujourd'hui. Traditionnellement, c'était le français, langue étrangère (Fle), qui suscitait le plus grand nombre d'études sur les langues de spécialité du français, tradition qui s'essouffle, sauf dans le nord de l'Europe. Gambier examine ensuite la langue de spécialité par rapport à des domaines connexes, qui représentent en général une application apparentée: la terminologie, la rédaction technique, la traduction. La méthode fait appel à des critères souvent flous: le domaine, la situation de communication, l'interaction, la vulgarisation, la sociolinguistique (langue de spécialité comme instrument de légitimation professionnelle), ces dernières étant pourtant susceptibles d'évolution, donc porteuses de renouveau. Ce tour d'horizon est une raison suffisante pour justifier l'utilité de ce recueil. Mais les autres articles, la démonstration pour ainsi dire, illustrent l'enrichissement possible des langues de spécialité, lorsque l'analyse se fonde sur une approche linguistique plus complète.

Savoir ce que constituent exactement les langues de spécialité tracasse les linguistes depuis longtemps. C'est «la question des questions», comme le dit Lothar Hoffmann, cité en exergue par Finn

Frandsen, qui, pour sa part, tente une définition qui se libère du carcan de l'opposition simpliste entre langue générale et langue de spécialité. Pour ce chercheur, il vaut mieux examiner les entités selon des perspectives différentes et complémentaires: celle de l'épistémologie d'une part et de l'ontologie de l'autre. L'une définit les formes d'usage d'une langue, l'autre les données elles-mêmes. La nouvelle définition des langues de spécialité qu'il propose est donc asymétrique et si elle résout en le déplaçant le problème de la langue générale, elle comporte l'inconvénient de devoir constituer un nouveau métalangage, que l'auteur n'essaie pas d'improviser.

Après tant de critiques dirigées contre l'approche qui privilégie le niveau lexical, il n'est pas étonnant de constater que la majorité des articles accusent une orientation résolument textuelle. Privilégier le textuel, et parfois l'intertextuel, n'exclut pas une multiplicité de regards, qui se révèlent tout à fait complémentaires.

Une des lectures possibles des textes de spécialité est la sémantique interprétative de François Rastier. W. Johanssen analyse une brochure présentant une entreprise à la lumière des isotopies sémantiques dégagées dans le texte, effet de la récurrence syntagmatique d'un même sème. Cette analyse fait ressortir non seulement la cohésion du texte, dont le point de départ est différent de

# En bref

celui de Hassan et Halliday, par exemple, mais aussi un aperçu de la culture d'entreprise.

André Avias pour sa part fait appel à une approche prototypique inspirée de J. M. Adam pour analyser un article du *Figaro* sur le budget. Il détermine d'abord, non sans difficulté, le découpage structurel de son article en séquences textuelles, puis il choisit des prototypes. Bien entendu, cette démarche ne se limite pas aux textes spécialisés, mais elle apporte une contribution au traçage de l'argumentation dans le discours.

Le caractère argumentatif, voire polémique d'un autre genre de texte, le « Mot du P.D.G. », sorte de préface du rapport d'activité annuel d'une entreprise, qui fournit le thème de l'article de K. Flottum. L'analyse de ce genre textuel est d'ailleurs une spécialité scandinave, et l'auteur a l'avantage de pouvoir puiser dans un fonds de recherche établi. Elle fonde son analyse sur les études qu'a réalisées Ducrot sur la négation syntaxique, sur la qualité de polyphonie, surtout sur la lecture qu'en fait H. Nölke. Une analyse des différents types de négation fait ressortir l'usage dominant de l'un d'entre eux, la négation polémique, déni des « idées fausses qu'on peut avoir sur l'entreprise ». Non seulement cette analyse – surtout syntaxique – rappelons-le, permet de résoudre des questions posées dans les études antérieures et de déterminer qu'il s'agit d'un type de texte argumentatif et contre-argumentatif. L'auteur apporte la preuve par ailleurs que ce discours n'est pas impersonnel, comme une lecture superficielle pourrait le laisser entendre, car les destinataires sont bien présents, mais implicites.

Ce sont les sciences cognitives qui viennent enrichir l'analyse d'un texte juridique français par L. Lundquist, dans le cas présent un jugement de la Cour de cassation. Les outils que l'auteur emploie sont

empruntés à l'intelligence artificielle dans le cas du cadre (*frame*), et aux études psychologiques, dans celui de l'espace mental. Celui-là sert à situer l'analyse de l'ensemble, celui-ci structure les relations inférieures. L'auteur expose ensuite le cadre du jugement, permettant au néophyte non francophone de situer les relations structurelles, tâche malaisée surtout en comparaison de la transparence structurelle du discours juridique danois déjà familier. L'idée d'espace mental permet à son tour de bien repérer les éléments et les relations au fil du discours. Cet article est un bon exemple de perspicacité obtenue par un regard extérieur porté sur le discours juridique français, regard qui est loin d'être naïf.

A. Askelund s'inspire de la grammaire des cas pour son analyse des textes juridiques, mais c'est la traduction qui l'intéresse. Elle explique comment l'emprise du texte de départ est différente selon qu'il s'agit de la langue maternelle ou de la langue étrangère, et on apprécie son cadre d'analyse original et explicite de la « métamorphose » du texte traduit.

Les deux derniers articles du recueil sont à orientation lexicale. Celui de G. Dyrberg et J. Tournay renoue avec la très riche tradition danoise des dictionnaires de spécialité dont le contenu et la présentation sont constamment modifiés en fonction des besoins perçus des usagers. Le dictionnaire envisagé dans cet article est juridique d'après son contenu et asymétrique selon sa présentation. Destiné aux usagers danois, il envisage un savant mélange d'exemples et d'explications, tantôt en danois, tantôt en français. Ce sont les informations encyclopédiques qu'il convient d'inclure qui constituent le sujet de l'article, mais on passe en revue la formation de la définition, les stratégies d'exemplification de l'équivalence partielle, particulièrement bien illustrées d'ailleurs, la typologie des exemples,

et la place dans le dictionnaire de ce qu'elles appellent, d'après A. Kjaer, les « formules de routine ». Ces dernières auraient mérité un article de plus – en quoi consistent-elles en fait? Faut-il les présenter sous un élément de la suite, ou de façon conceptuelle, quel traitement informatique proposer pour résoudre les problèmes sans issue sur le papier.

Le dernier article du recueil, signé de P. Lederlin, traite des constructions de type N de N dans les textes économiques. L'auteur cherche des règles de production simples et maniables à proposer à ses étudiants norvégiens. Pour son cadre théorique, d'une part, il se limite aux études relativement anciennes (M. Wilmet 1986); d'autre part, il sous-estime l'explication de la lexie complexe, pourtant évoquée. Selon cette approche, l'étudiant apprend *appel d'offres, assiette de l'impôt* comme des unités lexicales (ou terminologiques) et non comme des locutions.

Le recueil comporte une bibliographie de 71 études portant sur les langues de spécialité françaises publiées récemment en Scandinavie.

Après avoir pris connaissance de plusieurs nouvelles approches présentées ici, on ne peut partager le pessimisme de Gambier. Certes, la plupart des auteurs peinent à définir les langues de spécialité. Toutefois, en les décrivant, ils contribuent à fournir une définition par extension, plutôt que par compréhension, comme diraient les lexicographes, mais qui est en même temps plus intuitive, plus pratique, et plus consensuelle.

*Une lecture de John Humbley,  
Centre de terminologie et de néologie,  
Laboratoire de linguistique informatique,  
Université Paris 13.*

Gambier (Yves), éd., 1998: *Discours professionnels en français*, Francfort, Peter Lang GmbH, 233 p.

*Terms in context*

**D**ans son récent ouvrage, Jennifer Pearson entend avant tout éveiller l'intérêt des communautés scientifiques spécialisées dans la terminologie et dans la linguistique de corpus, ainsi que des enseignants de langues de spécialité sur le potentiel des corpus de textes spécialisés exploitables en matière de terminographie.

Si les outils actuels d'extraction terminologique sont principalement axés sur la recherche de termes dans les corpus de textes, l'auteur montre ici qu'il est tout à fait possible d'accéder également aux données définitoires accompagnant les termes en déployant une stratégie de recherche semi-automatique fondée principalement sur les structures grammaticales environnant ces derniers.

La méthodologie suivie par l'auteur s'articule en plusieurs étapes: après avoir sélectionné des corpus de textes adéquats sur la base du critère des cadres de communication, l'auteur procède à une identification manuelle conventionnelle des structures lexico-syntaxiques des termes pour chacun des corpus en vue de créer une liste finie de structures de termes qui servira à extraire automatiquement les candidats-termes du corpus. Elle établit ensuite des restrictions supplémentaires visant, d'une part, à écarter les mots qui ne sont pas des termes (par le recours au critère du statut générique, que l'on peut informatiser en spécifiant qu'un terme ne peut être précédé d'aucun article à l'exception de l'article indéfini *a*) et, d'autre part, à filtrer les termes accompagnés de contextes définitoires (un jeu de signes linguistiques a été conçu à cet effet, comprenant entre autres des expressions telles que *called*, *known as*, *e.g.*). Finalement, dans le but de repérer les structures définitoires, elle emploie une batterie

de marqueurs linguistiques et métalinguistiques particuliers à divers types de définitions, classées entre autres selon leur degré de précision et selon qu'elles se répartissent sur une ou plusieurs phrases, qu'elles incluent un terme générique ou non.

Préalablement à ce minutieux travail d'extraction de termes et de données définitoires, l'auteur veille à délimiter son terrain d'investigation et à bien en définir les éléments-clés. Ainsi a-t-elle exploré les théories appliquées au terme, aux langues de spécialité et aux sous-langages, à la compilation de corpus de textes et à leur typologie, à la classification des textes, à la formulation et à la catégorisation des définitions spécifiques aux dictionnaires et aux textes. Les théories répondant le mieux aux besoins de la recherche ont été confrontées aux données disponibles dans les corpus de textes et ont donc pu être soit infirmées, soit corroborées et approfondies, ce qui ouvre la voie à de nouvelles pistes de recherche.

*Une lecture de Sylviane Descotte,  
Centre de recherche Termisti,  
Institut supérieur de traducteurs et  
interprètes,  
Bruxelles.*

Pearson (J.), 1998: *Terms in Context*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.